



Echo des instances

Juillet 2023

Gains et pertes de contrats en 2023

CSE-C

A lors que pendant presque 2 ans, Airbus DS n'avait signé aucun satellite Telecom, la tendance s'inverse en 2023 et **plusieurs gains sont prévus et même déjà signés en attente d'annonce officielle.**

Ces nouvelles sont rassurantes !

Il serait bon que la direction les communique aux équipes et ainsi coupe court aux rumeurs de plan social sans fondement mais qui visent peut-être à limiter les justes revendications salariales.

Coté EOS, la vente d'un AS250 pour l'Angola ainsi que les Pléiades Néo pour la Pologne garantissent là aussi un certain niveau d'activité.

La mauvaise nouvelle de ce premier semestre réside dans la perte, au profit de TAS, des segments sol de Galileo pour un contrat de 350 M€.

Coté activités Géo/Intelligence, si la perte des 2 Pléiades Néo a grevé les comptes 2022, **l'activité s'annonce profitable en 2023.**

RELOAD: négociation GEPP

Négos

La négociation sur la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels s'achève cet été. **La direction continue de reporter sur le salarié la responsabilité de son employabilité. C'est pourtant le rôle de l'entreprise !**

Beaucoup de revendications CGT restent en suspens: le clapet anti-retour pour la classification, des parcours de promotions sécurisés, une meilleure lisibilité des fiches d'emplois, davantage d'aides au financement en euros ou heures CPF, élargissement de l'usage du CPF aux formations personnelles, l'amélioration de l'ergonomie des postes, l'ajout d'un troisième jour de télétravail et la mise en place du départ en retraite avec temps partiel progressif compensé à 100% par l'employeur...

Embauches/Départs CDI

CSE-C

Le premier semestre 2023 se solde par un bilan mitigé: 265 départs contre 245 embauches.

Si l'hémorragie des départs semble ralentir, le rythme des embauches aussi.

Restaurant du Palays

CSE-E

Une note plus salée pour une assiette moins pleine !

On assiste à une baisse des quantités servies et du choix des plats et à contrario une augmentation du prix moyen du repas. Lors du CSE-E, la CGT a remonté les remarques des salariés mécontents. **Les premiers effets commencent à se ressentir sur la taille des portions. C'est bien !** Mais nous attendons toujours la tarification petit prix du « Menu Stellaire » pour tous les sites.



CSE : Activités sociales et culturelles

CSE-E

Une fois encore, les membres de l'entente CFE-CGC, FO, CFTC et élus UNSA (ex-FO) gèrent le CSE seuls, sans consultation des salariés ni des autres élus :

- Choix des destinations de voyages et séjours CSE dans la plus grande opacité, pas de vote du budget.
- **Les sections du CSE, animées par des salariés bénévoles ont dû réduire grandement leur dépenses 2023** du fait de la mauvaise gestion budgétaire (2,7 millions d'€ de déficit), tout en étant contraints d'utiliser une usine à gaz pour leurs achats...

La direction a annoncé la fin de Airbus DS Holding SAS qui était depuis 2016 l'actionnaire unique de notre entreprise Airbus DS SAS et d'une autre holding propriétaire de 50% d'Ariane Group. La direction présentait cette holding comme un simple outil juridique dans des enjeux entre la France et l'Allemagne. Pourtant, en faisant nos recherches, on découvre que **cette holding sans chiffre d'affaires a un trésor de cash de plus d'un milliards d'euros !** D'où vient tout cet argent ? Soutte de 600M€ issue de la création d'Ariane Group ? Prélèvement sur les comptes d'Airbus DS SAS (160 M€ par an de frais de distribution, administratifs et de siège) ? Bénéfices de filiales ?



Ce milliard d'euros reviendra en 2023 dans les caisses d'Airbus DS SAS qui devrait voir son résultat financier remonter dans le vert, à condition que la direction ne mette pas en place un nouvel artifice de défiscalisation.

Comme l'argent ne se crée pas tout seul mais par le travail des salariés, la CGT a demandé lors du CSE-C à la direction quelle était l'origine de ce milliard d'euros. Malheureusement la direction, soutenue par les autres organisations syndicales, a clos le sujet sans apporter de réponse.

Il est bon de rappeler que dans l'intérêt des salariés, **le rôle des représentants du personnel consiste aussi à analyser les comptes de l'entreprise et demander la transparence sur les enjeux économiques et financiers.**

Deux accidents graves se sont produits ces dernières semaines sur le site de Toulouse:

- une disqueuse a fini dans le visage d'un salarié qui découpait du PVC;
- un autre qui déchargeait un conteneur a été gravement blessé par 200 kg de matériel.

Comme souvent dans les travaux dangereux, ces salariés sont sous-traitants. La direction continue à utiliser la sous-traitance pour les travaux les plus dangereux, sans se soucier suffisamment des moyens dont disposent ces salariés pour leur sécurité. De plus, ces accidents du travail de sous-traitants qui se produisent sur nos sites n'entrent pas dans les statistiques ADS, ce qui n'encourage pas à une prise en charge sérieuse de la prévention. Pourtant, malgré la loi, de nombreux sous-traitants en production reçoivent des ordres directs de managers Airbus. **Une nouvelle raison pour la CGT de demander de réinternaliser les sous-traitants.**

La CGT a officiellement demandé des informations sur ces accidents lors du CSE-E de Juillet, comme la loi le prévoit après un accident grave sur le site. La direction a une nouvelle fois fait preuve d'entrave en refusant toute explication avant fin septembre. Le plus important est que **tous les salariés soient correctement protégés par une organisation du travail qui met au cœur la prévention des accidents.** Cela passe par la transparence et le travail avec les représentants du personnel.



La CGT défend tous les salariés. Rejoignez nous !

Retrouvez nos tracts et syndiquez-vous sur notre site intranet : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>
N'hésitez pas à nous poser vos questions : cgt_tlse@airbus.com